



LA VEILLE

NUMÉRO 8 • PRINTEMPS 2024



Ce bulletin de veille scientifique vise à diffuser les plus récentes connaissances en matière d'exploitation sexuelle des mineurs. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des différentes recommandations formulées dans le plan d'action *Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation* du ministère de la Santé et des Services sociaux (2018). Ce bulletin est destiné tant à la communauté scientifique qu'aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et des milieux communautaire, scolaire, judiciaire et policier qui unissent leurs efforts pour intervenir auprès de jeunes exploité(e)s sexuellement ou à risque de l'être.

Pour vous abonner à la liste de distribution, visitez le site web du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles au www.crujef.ca. Vous pouvez consulter en tout temps la veille scientifique à jour ainsi que les éditions précédentes du bulletin à partir de notre site web.



BULLETIN DE VEILLE
SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE

Le traumatisme secondaire chez les professionnels œuvrant auprès des survivant·e·s d'exploitation sexuelle • **P. 2**

Les clés de l'alliance thérapeutique • **P. 3**

L'efficacité des interventions destinées aux survivantes d'exploitation • **P. 5**

Exploitation sexuelle et protection de la jeunesse : vers des services spécialisés • **P. 6**

Les obstacles à la sortie de l'exploitation sexuelle • **P. 7**

Le rôle de l'exploitation sexuelle dans les troubles alimentaires • **P. 8**

Pour en savoir plus... • **P. 9**

Le traumatisme secondaire chez les professionnels œuvrant auprès des survivant·e·s d'exploitation sexuelle

Un nombre grandissant d'études s'intéressent à la santé et au bien-être des professionnels œuvrant auprès de personnes ayant vécu d'importants traumatismes, dont l'exploitation sexuelle. Ces travaux mettent en lumière le risque que ces professionnels développent des symptômes de traumatisme secondaire (aussi appelé traumatisme vicariant). Ces symptômes sont apparentés à ceux du trouble de stress post-traumatique (TSPT) et incluent la présence de pensées intrusives, d'hypervigilance, de comportements d'évitement, etc. D'ailleurs, lorsqu'il est question d'événement traumatisant pouvant mener à un TSPT, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5; 2015) inclut l'exposition répétée ou extrême « à des détails horribles d'un événement traumatisant ». Il accorde ainsi tout autant d'importance à l'exposition indirecte à l'événement traumatisant.

Cette étude a permis de sonder près de 600 professionnels exerçant auprès de survivant·e·s de l'exploitation sexuelle. Ces personnes étaient issues de divers milieux de pratique, dont la protection de la jeunesse et les milieux policier, communautaire et scolaire. Les auteurs cherchaient à comprendre si certains facteurs augmentent ou diminuent le risque que ces personnes développent des symptômes de traumatisme secondaire dans le cadre de leur pratique professionnelle.

Les résultats montrent un taux particulièrement élevé de symptômes de traumatisme secondaire chez les répondants. Plus de la moitié d'entre eux (60%) présentent un portrait symptomatique indiquant la présence d'un TSPT. Les personnes exerçant au sein de la protection de la jeunesse sont celles ayant le taux le plus élevé de symptômes. Selon les auteurs, plusieurs éléments peuvent contribuer à la vulnérabilité de ces professionnels, par exemple le fait qu'ils sont généralement exposés aux situations les plus sévères d'exploitation sexuelle et que leurs conditions de travail peuvent être

particulièrement difficiles (grande charge de cas, peu de formation et de soutien de leur organisation, etc.).

Les auteurs ne notent aucune influence du genre de la personne sur le risque de développer des symptômes de traumatisme secondaire. Il ressort cependant que les personnes possédant moins d'années d'expérience, celles ayant personnellement été victimes d'exploitation sexuelle, ainsi que celles étant exposées plus intensément aux traumatismes d'autrui (en termes de durée et de fréquence) sont à risque plus élevé de développer des symptômes.

Parmi tous les facteurs étudiés, le soutien organisationnel est celui le plus fortement associé au risque de traumatisme secondaire chez les professionnels. Le soutien organisationnel réfère ici à la perception qu'ont les professionnels du niveau de connaissance et de sensibilité de leur organisation face au phénomène de traumatisme secondaire, ainsi qu'aux mesures mises en place dans leur milieu de travail afin de les soutenir.

En conclusion :

- Bien que certains facteurs individuels (années d'expérience, vécu d'exploitation sexuelle, etc.) soient associés à un risque plus élevé de développer des symptômes de traumatisme secondaire, il est intéressant de noter que ce sont des facteurs organisationnels qui ont l'effet prédictif le plus fort. Ce résultat met de l'avant la responsabilité qu'ont les organisations d'offrir un environnement de travail qui soutient la résilience des professionnels, et qui est informé et sensible face au phénomène de traumatisme secondaire.
- Les auteurs suggèrent l'ajout de formation et de supervision, en particulier pour les professionnels possédant peu d'années d'expérience, qui sont plus à risque de vivre de la détresse. Considérant l'impact de l'exposition fréquente et prolongée aux récits traumatiques d'autrui, les auteurs soulignent aussi l'importance de réfléchir à des stratégies de répartition des dossiers qui permettraient de limiter cette exposition. Finalement, ils rappellent l'importance d'évaluer régulièrement la santé et le bien-être des professionnels. Selon eux, la recommandation de stratégies individuelles pour inciter les professionnels à prendre soin de leur bien-être n'est pas suffisante. Il est impératif de reconnaître la contribution de l'organisation dans le risque encouru par les professionnels afin que ce ne soit pas qu'à ces derniers qu'incombe la responsabilité de leur santé et de leur bien-être au travail.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sprang, G. et al. (2023). A Socioecological Approach to Understanding Secondary Trauma in Professionals Working with Survivors of Sex Trafficking: A Hierarchical Regression Analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 1-23.

Les clés de l'alliance thérapeutique avec les jeunes victimes d'exploitation sexuelle

Que ce soit en raison de la nature cachée des activités liées à l'exploitation sexuelle et à la difficulté à identifier les victimes, au manque de sensibilisation, de connaissances et de formation des professionnels, ou encore à l'absence de coordination entre les nombreux services d'aide, l'intervention auprès de cette clientèle représente un grand défi. À cela s'ajoutent les difficultés pouvant être vécues par ces jeunes qui font obstacles à la recherche d'aide et au développement d'une alliance thérapeutique avec les professionnels.

À partir d'entrevues réalisées avec 20 professionnels œuvrant auprès de jeunes victimes d'exploitation sexuelle, les auteurs de cette étude ont tenté de dégager des éléments-clés favorisant le développement de l'alliance thérapeutique. À l'issue de leurs travaux, ils proposent six grands principes d'intervention.

Ne pas prendre pour acquis que les jeunes perçoivent leur situation comme étant problématique

Les perceptions jouent un rôle fondamental dans le développement de l'alliance thérapeutique. Une vision nuancée de la situation est de mise, car plusieurs jeunes peuvent considérer que leur situation n'est pas problématique, ou encore qu'ils ont des problèmes plus importants à régler. Si les jeunes persistent dans cette situation, il est possible qu'ils en perçoivent encore certains bénéfices. Il est donc recommandé d'encourager les jeunes à s'exprimer quant à la compréhension qu'ils ont de leur situation, les doutes qu'ils

vivent, etc. Il faut également accepter que la sortie de l'exploitation sexuelle ne soit pas toujours la première cible d'intervention et que ce processus de sortie ne sera pas linéaire.

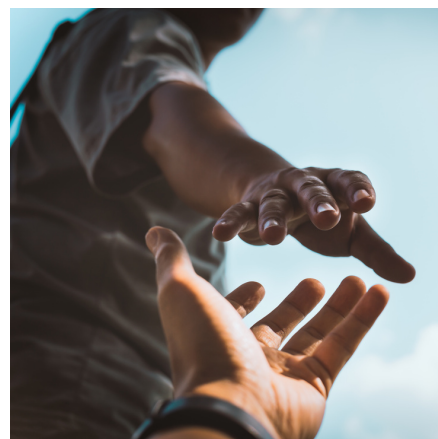
Il est recommandé que les professionnels prennent un temps afin de comprendre leur propre perception et ressenti face à l'exploitation sexuelle. L'objectif est d'éviter tout jugement face à la situation du jeune et ainsi éviter de le stigmatiser, le blâmer ou le culpabiliser pour sa situation.

Enfin, comme plusieurs de ces jeunes ne perçoivent pas leur situation comme problématique, ils peuvent se montrer réfractaires à se tourner vers des services d'aide spécialisés en exploitation sexuelle. La création d'un lien peut ainsi se faire via d'autres services d'aide non spécialisés, mais facilement accessibles aux jeunes.

Faire des efforts continus pour gagner la confiance du jeune

Premier pas vers le développement d'une relation d'aide, la confiance peut être un enjeu majeur pour les jeunes vivant de l'exploitation sexuelle. Même lorsque cette confiance est atteinte, elle demeure fragile et peut être compromise par un simple geste ou une simple parole. Les professionnels sont invités à prendre conscience de cette fragilité.

L'importance de la collaboration interprofessionnelle est soulevée comme étant un élément facilitant pour le développement d'une relation de confiance. Cela permet, entre autres, d'éviter de référer le jeune vers un service ou un professionnel qui a peu ou pas d'expertise en exploitation sexuelle et qui pourrait



l'amener à vivre une expérience négative avec les services d'aide.

Débuter l'intervention là où le jeune se situe

Les jeunes vivant de l'exploitation sexuelle rencontrent généralement des difficultés dans plusieurs sphères de leur vie (santé physique, psychologique, etc.). Leurs besoins sont donc nombreux. Le risque est qu'il y ait une divergence d'opinion concernant les services qui sont requis et le moment où ils sont requis. Il est proposé d'être attentif à la perception qu'ont les jeunes de leurs besoins afin d'éviter d'offrir, voire d'imposer, des services qu'ils ne désirent pas. Il est plutôt recommandé de questionner les jeunes afin de bien comprendre quels besoins ils perçoivent comme étant prioritaires. Il s'agit généralement de besoins de base qui, une fois comblés, ouvre la porte à d'autres services.

Se montrer disponible et maintenir une relation à long terme

Les auteurs notent l'importance que des services d'aide soient disponibles 24/7 afin d'assurer une réponse aux besoins de ces jeunes qui peuvent faire preuve d'une certaine instabilité dans leur recherche d'aide. À travers l'instabilité qu'ils vivent, ils ont



besoin d'un endroit stable et sécuritaire, leur offrant une occasion de développer un sentiment d'appartenance et un lieu où ils peuvent se poser en cas de difficulté.

La flexibilité du professionnel est un aspect qui ressort comme gagnant afin de démontrer son engagement dans la relation d'aide. Le professionnel doit aussi prendre conscience que le jeune mettra cette relation à l'épreuve, souvent en cherchant à tester les limites.

Dans le contexte où ces jeunes entretiennent des relations, notamment avec leur exploiteur, qui peuvent être très imprévisibles, la

prévisibilité et la cohérence dans les interactions entre le professionnel et la jeune victime s'avèrent être essentielles afin de développer la confiance et maintenir une relation d'aide sur le long terme.

Redonner un pouvoir d'agir au jeune et le laisser exercer un leadership dans la relation d'aide

Les jeunes victimes d'exploitation sexuelle peuvent se montrer méfiants envers les autres. Il s'agit d'une réaction tout à fait normale pour une personne chez qui les relations ont été teintées par diverses formes d'abus ou d'exploitation. Cette méfiance n'est pas nécessairement le signe qu'ils ne veulent pas s'engager dans les services d'aide. Il s'agit d'un mécanisme de survie qui demeure important, surtout tant qu'ils sont dans une situation d'exploitation sexuelle ou à risque.

Afin de soutenir le pouvoir d'agir des jeunes, il est proposé de leur laisser le leadership dans la relation d'aide. Cela signifie, par exemple, de les laisser déterminer le rythme avec lequel la relation d'aide se

développera et de les encourager à être proactifs et à prendre des décisions concernant la réponse à leurs besoins. Cela signifie aussi de respecter leur choix de refuser certaines formes d'aide et d'éviter de les considérer uniquement comme des victimes qui ont besoin d'être sauvées.

Construire la relation d'aide à partir du partage d'expériences de vie

Les jeunes vivant de l'exploitation sexuelle peuvent avoir le sentiment d'évoluer en marge de la société et que les autres, en particulier les adultes, ne peuvent pleinement comprendre leur réalité. Le développement de la relation d'aide peut être facilité lorsque le jeune et le professionnel qui l'accompagne partagent, par exemple, un bagage culturel ou social commun. Cela faciliterait la communication et le développement de la confiance. Ce partage d'expériences communes offre aussi un sentiment de familiarité au jeune et contribue à une meilleure compréhension de la situation par le professionnel.

En conclusion :

- Selon les professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude, le développement d'une alliance thérapeutique avec les jeunes victimes d'exploitation sexuelle implique de s'intéresser et de respecter leur point de vue, et de contribuer à la prise de pouvoir sur leur vie en leur permettant d'exercer un leadership dans la relation d'aide. D'autre part, cela nécessite que les professionnels soient proactifs et investissent des efforts en continu pour développer et maintenir le lien de confiance, tout en gardant en tête que celui-ci n'est jamais acquis définitivement.
- Les résultats soulignent aussi l'importance de respecter l'autonomie des jeunes, notamment en respectant leur rythme et leur désir concernant les formes d'aide qu'ils souhaitent recevoir. Il s'agit là d'un aspect particulièrement complexe de la relation d'aide qui nécessite de trouver un équilibre entre cette autonomie et les préoccupations que les professionnels ont pour la sécurité et le bien-être des jeunes victimes. Intervenir auprès de ces jeunes implique de jongler continuellement entre le risque et le bénéfique, la contrainte et le choix, etc. Les auteurs soulignent que ce défi nécessite que les organisations montrent une ouverture à des stratégies d'intervention qui sont créatives et parfois peu conventionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Prior, A., Eyal-Lubling, R., Koren-Shimshoni, D., Peled, E. et Shilo, G. (2023). Forging help relationships with commercially sexually exploited youth : Perspectives of Israeli help provider. *Child Abuse and Neglect*, 106253.

L'efficacité des interventions psychosociales destinées aux survivantes d'exploitation

Cette méta-analyse cherchait à documenter l'efficacité des interventions psychosociales destinées aux survivantes de la traite de personnes (intervention psychoéducatrice, mentorat, thérapie par l'art, etc.). Les auteures ont d'abord réalisé une revue systématique des écrits, ce qui a permis d'identifier 15 programmes pour lesquels des données d'évaluation étaient disponibles. Des analyses ont ensuite été effectuées afin de vérifier dans quelle mesure ces programmes permettent d'observer des effets positifs chez les survivantes. Ces effets ont été regroupés sous cinq catégories, soit la santé mentale, le bien-être subjectif (p. ex. : espoir), la santé physique, le soutien social, le développement personnel (p. ex. : employabilité, éducation) et autres (p. ex. : spiritualité, sens donné à son vécu).

Parmi les 15 programmes recensés, la grande majorité s'adresse aux

femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle, et plus particulièrement aux adolescentes (10 programmes). Bien que les limites méthodologiques de ces études soient à considérer (petit échantillon, absence de groupe de comparaison, etc.), les données montrent que des effets positifs sont observés pour plus de 50% des indicateurs mesurés. Ces programmes d'intervention seraient particulièrement efficaces pour améliorer la santé physique et mentale des femmes et, dans une moindre mesure, pour soutenir leur développement personnel. Peu d'interventions montrent cependant des effets positifs relativement à l'amélioration du réseau de soutien social des survivantes.

Les résultats suggèrent également que les interventions destinées aux mineurs démontrent, en général, une moins grande efficacité que celles destinées aux adultes. C'est le cas également des groupes de soutien, lorsque comparés à d'autres modalités d'intervention, dont la thérapie cognitive comportementale et les services de type «wrap-around». Ces derniers sont desservis par des

équipes multidisciplinaires et visent à répondre aux besoins des survivantes selon une approche holistique.

Enfin, les interventions offertes dans le cadre d'un programme résidentiel ressortent comme ayant davantage d'effets positifs que les programmes qui ne sont pas rattachés à un milieu de vie accueillant les survivantes. Il est possible de croire que ces milieux représentent un facteur de protection supplémentaire, puisqu'ils permettent de limiter les contacts avec les exploitateurs, d'assurer un meilleur accès aux services sociaux et de répondre aux besoins de base des survivantes, entre autres, sur le plan résidentiel.



En conclusion :

- Les interventions recensées montrent que la plupart d'entre elles ont pour objectif de réduire les conséquences de l'exploitation sexuelle, notamment en adressant des enjeux de santé mentale vécus par les survivantes. Les études évaluatives suggèrent que plusieurs de ces interventions ont un effet significatif sur la diminution de divers symptômes, dont ceux associés au trouble de stress post-traumatique.
- D'un autre côté, peu d'interventions s'intéressent au réseau de soutien des survivantes, alors que le soutien social est fréquemment cité comme étant l'un des principaux facteurs de protection contre l'exploitation sexuelle. Selon les auteurs, il s'agit là d'une cible d'intervention qui mérite davantage d'attention, considérant l'isolement social pouvant être vécu par les survivantes, ainsi que les difficultés relationnelles pouvant résulter de la situation d'exploitation.
- Les auteures notent qu'aucun programme recensé ne s'intéresse aux vulnérabilités et aux facteurs de risque présents avant la situation d'exploitation sexuelle. Or, il apparaît essentiel de tenir compte de ces facteurs dans l'intervention afin d'atteindre des effets significatifs, mais aussi prévenir la revictimisation.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Schroeder, E. et al. (2023). Do Social Service Interventions for Human Trafficking Survivors Work? A Systematic Review and Meta-Analysis. *Trauma, Violence & Abuse*, 1-16.

Exploitation sexuelle et protection de la jeunesse : vers des services spécialisés

Dans cette étude canadienne, les auteures ont réalisé une revue systématique des écrits afin de faire le portrait des programmes d'intervention déployés auprès des jeunes recevant des services de la protection de la jeunesse (PJ) et ayant vécu de l'exploitation sexuelle. L'objectif était d'identifier les principales composantes de ces programmes afin d'éclairer le développement d'un modèle de prise en charge des situations d'exploitation sexuelle au sein des services de PJ. Ensuite, les auteures ont réalisé des entrevues avec des survivant·e·s et des professionnels exerçant en PJ afin de vérifier si leurs recommandations convergent avec celles des écrits scientifiques.

Tant la littérature que les propos des répondants soutiennent que la réponse au phénomène de l'exploitation sexuelle nécessite la mise en place de collaborations multidisciplinaires permettant de faciliter :

1. La formation de l'ensemble des acteurs impliqués ;
2. L'évaluation du risque et la prévention du phénomène ;
3. L'accès aux services destinés aux jeunes et à leur famille (services en santé mentale, juridiques, médicaux, etc.).

La coordination de ces services est identifiée comme étant un facteur-clé pour le succès de ces programmes. Il est recommandé de désigner une personne au sein des services de PJ dont le mandat spécifique serait la coordination des services aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle, et d'instaurer des rencontres et des groupes de travail sur une base régulière. Cela nécessite aussi la mise sur pied d'un protocole interne lié à la prise en charge de ces situations, ainsi qu'un mécanisme de référencement vers les services spécialisés.

Quelles options de placement pour les jeunes victimes ?

Selon plusieurs répondants, lorsqu'une mesure de placement est nécessaire, les milieux

institutionnels sont peu recommandés. Ce point de vue est appuyé par la littérature qui souligne la pertinence de former des familles d'accueil spécialisées dans l'accueil des jeunes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Des conditions sont toutefois à mettre en place afin d'assurer le succès d'une telle mesure, dont l'accueil d'un nombre restreint de jeunes dans le milieu et l'accès à un service de répit pour les familles. Les répondants soulignent le besoin d'un service-conseil et de soutien disponible 24/7. Des enjeux de sécurité sont aussi soulevés, dont la crainte de certaines familles que les exploitateurs représentent un danger pour leur sécurité et celle des jeunes qu'ils accueillent.

Si le recours au placement en famille d'accueil semble à privilégier, les répondants précisent que certaines situations nécessitent un placement en milieu institutionnel afin d'assurer la sécurité et le bien-être des jeunes. Plusieurs options de placement devraient donc être disponibles afin de répondre aux différents besoins des jeunes vivant de l'exploitation.

En conclusion :

- Les connaissances portant sur les interventions implantées en PJ et visant à soutenir les victimes d'exploitation sexuelle sont très limitées, bien que ces jeunes soient surreprésentés dans ces services. Parmi les 19 programmes recensés, seuls quatre étaient spécifiquement déployés en PJ (c.-à-d. les programmes CHANCE, *Safe Accommodation Project*, *The South Yorkshire Empower and Protect* et *Project No Rest*).
- Deux éléments essentiels dans la prise en charge des jeunes victimes d'exploitation sexuelle au sein des services de PJ ressortent tant dans la littérature que dans les propos des répondants. Le premier concerne l'offre coordonnée des services permettant de répondre aux multiples besoins de soutien de cette clientèle. Le second concerne la formation et le soutien aux professionnels ainsi qu'aux milieux d'accueil. Dans tous les cas, l'importance de la prévention, notamment par l'évaluation du risque d'exploitation sexuelle de tous les jeunes recevant des services de PJ, est soulevée.
- De nombreuses barrières à l'accès aux services demeurent : listes d'attente, recrutement des familles d'accueil, manque de ressources financières, etc. La mobilisation des jeunes dans les services représente aussi un défi. Selon les répondants, les services aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle consistent bien souvent à leur offrir ce qu'ils sont prêts à accepter, et non ce dont ils ont besoin.

POUR EN SAVOIR PLUS :

McDonald, K.P., Fisher, R. et Connolly, J. (2023). Building a specialized model of care for youth involved in sex trafficking in child welfare: A systematic review and interviews with experts-by-experience. *Child Abuse and Neglect*, 135, 105987.

Les obstacles à la sortie de l'exploitation sexuelle

Dans cette étude, les auteurs ont rencontré 158 survivant·e·s afin d'en apprendre davantage sur les facteurs pouvant freiner le processus de sortie de l'exploitation sexuelle. Bien que ces personnes étaient d'âge majeur au moment de l'étude, la moitié d'entre elles étaient mineures lorsqu'elles ont été initiées à la marchandisation de services sexuels.

La violence ou les menaces figurent parmi les principaux freins à la sortie. Plusieurs répondants ont vécu des formes sévères d'abus physique et sexuel, ont reçu des menaces de mort et ont vu leurs biens personnels détruits. Parfois, le fait d'être témoin d'actes de violence envers les autres sans en avoir été victime soi-même agit comme un frein tout aussi puissant. Les menaces de s'en prendre aux êtres chers sont également fréquentes. En effet, les exploitateurs vont souvent chercher à obtenir des informations sur l'entourage de leurs victimes (p. ex. : lieu de résidence) lorsque la confiance est encore présente dans la relation. Ces informations sont

ensuite utilisées à des fins de contrôle par les exploitateurs. Bref, qu'elle soit directe ou indirecte, la violence exerce une influence majeure dans le processus de sortie de l'exploitation sexuelle.

Les difficultés relationnelles avec la famille peuvent aussi agir comme un obstacle à la sortie. Plusieurs répondants mentionnent des relations tendues, voire inexistantes, avec les membres de leur famille. De fait, l'isolement social est fréquent chez les personnes vivant de l'exploitation sexuelle. Il s'agit d'une autre stratégie de contrôle exercée par plusieurs exploitateurs qui refusent que leurs victimes entretiennent des liens avec leur entourage, allant jusqu'à les priver de tout moyen de communication. Certains répondants expriment aussi ressentir de la honte à l'idée de retourner vers leur famille et mentionnent n'avoir nulle part où aller s'ils tentaient de fuir leur situation.

Parmi les autres obstacles à la sortie, les survivant·e·s mentionnent l'attachement et

l'amour envers leur exploitateur, les contraintes physiques (p. ex. : surveillance) et le fait que l'exploiteur soit en possession de leur argent et de leurs effets personnels.

Un processus actif ou passif

Les auteurs dégagent deux formes que peut prendre le processus de sortie de l'exploitation sexuelle. Le processus actif résulte d'un choix délibéré visant à fuir sa situation. Il est souvent déclenché par un événement (une grossesse, un acte d'une grande violence où la personne craint pour sa vie, etc.) qui motive la personne à agir. Il peut aussi s'agir d'une opportunité (planifiée ou non) permettant de quitter la situation de manière sécuritaire. Le plus souvent, les survivant·e·s s'appuient sur le soutien de leur famille ou de leurs amis pour obtenir l'aide nécessaire (transport, argent, hébergement). Le recours aux services d'aide formelle apparaît comme étant moins fréquent chez les répondants.

Le processus passif de sortie réfère quant à lui à des circonstances imprévues qui précipitent la fin de la relation avec l'exploiteur (décès, arrestation, incarcération, etc.).

En conclusion :

- Le discours des survivant·e·s montre que ceux-ci sont peu portés à se tourner vers les services d'aide formelle pour faciliter leur sortie de l'exploitation sexuelle. Leurs propos suggèrent que cela s'explique, en partie, par un manque de connaissance des ressources disponibles et la crainte que les services ne soient pas disponibles au moment où la décision de quitter la situation sera prise. Leurs témoignages montrent, en effet, que des événements ou des opportunités non planifiés peuvent précipiter le passage à l'action pour quitter la situation. S'ils souhaitent que leurs besoins immédiats soient répondus (p. ex. : obtenir un revenu et un hébergement), certains répondants expriment aussi leur désir d'être rassurés quant au fait que ces services seront disponibles pour une période prolongée, et non seulement en période de crise.
- Les survivant·e·s ont généralement recours aux services d'urgence durant leur exploitation sexuelle, entre autres après avoir été victimes d'actes de violence. Les données de cette étude montrent que ces épisodes violents peuvent être un moment critique durant lequel la personne envisage quitter son exploitateur. Les auteurs soulignent ainsi la pertinence de développer des collaborations entre les milieux hospitaliers, en particulier les services d'urgence, et les organismes venant en aide aux survivant·e·s d'exploitation sexuelle.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pfeffer, R., Barrick, K. et Galvan, T. (2023). Barriers and Facilitators to Leaving a Trafficker: A Qualitative Analysis of the Accounts of People Who Have Experienced Sex Trafficking. *Victims & Offenders*, DOI: 10.1080/15564886.2023.2214814

Le rôle de l'exploitation sexuelle dans le développement des troubles alimentaires

Le lien entre diverses expériences traumatiques (p. ex. : violence conjugale, abus et négligence durant l'enfance) et l'augmentation du risque de présenter un trouble alimentaire a largement été documenté dans la littérature. Cette association a été démontrée plus particulièrement avec l'hyperphagie et la boulimie, c'est-à-dire l'ingestion compulsive de grandes quantités de nourriture, suivie ou non de comportements compensatoires. Peu d'études ont cependant examiné le rôle de l'exploitation sexuelle dans le développement de tels troubles.

Cette étude cherchait à documenter la prévalence des troubles alimentaires chez les survivantes d'exploitation sexuelle. Afin de mieux comprendre l'interaction entre ces deux phénomènes, les auteures se réfèrent à la théorie de l'objectification. Cette théorie propose que le fait que les personnes exploitées sexuellement soient perçues et traitées comme des objets sexuels les amène à

internaliser cette vision déshumanisante d'elles-mêmes (phénomène nommé *auto-objectification*). Cela amène ces personnes à davantage de comparaison sociale et de contrôle de leur apparence physique, contribuant à un sentiment de détresse et à une augmentation du risque de développer un trouble alimentaire.

Près de 300 femmes ont participé à l'étude, dont 113 ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Les résultats montrent que ces dernières sont particulièrement à risque de développer un trouble alimentaire. Près de 75% d'entre elles présentent des symptômes d'un trouble alimentaire, contre 47% des femmes de la population générale. Les femmes exploitées sexuellement sont aussi plus susceptibles d'exprimer un sentiment de honte envers leur corps. Par contre, contrairement à ce qui était attendu, elles ne sont pas davantage portées à surveiller ou à contrôler de manière excessive leur apparence physique. Au contraire, ce sont les femmes de la population générale qui exercent davantage cette surveillance de leur apparence physique.

Les analyses confirment que l'exploitation sexuelle est directement et fortement associée au développement de troubles alimentaires chez les participantes. Par contre, cette association est en partie modérée par le sentiment de honte que ces femmes expriment à l'égard de leur corps. Tout comme le vécu d'exploitation sexuelle, ce sentiment de honte ressort comme un fort prédicteur de l'apparition des symptômes de troubles alimentaires.

Enfin, l'influence de l'exploitation sexuelle sur le risque de développer un trouble alimentaire demeure significative après le contrôle d'autres variables tels que le statut socioéconomique et le fait d'avoir vécu d'autres types d'événements adverses. Ce résultat suggère que l'exploitation sexuelle affecte de manière distinctive la perception que les survivantes ont de leur corps, entre autres, par le développement d'un sentiment de honte. Ce phénomène contribue ainsi à l'apparition de symptômes de troubles alimentaires, voire d'un trouble nécessitant une prise en charge.

En conclusion :

- Les résultats de cette étude soulignent la pertinence, dans le cadre de l'intervention, de s'intéresser de plus près au rôle du sentiment de honte que les victimes d'exploitation sexuelle peuvent ressentir envers leur propre corps, considérant que ce sentiment agit comme prédicteur des troubles alimentaires. Les auteurs précisent que ce sentiment de honte corporelle est souvent lié au fait d'avoir été considérée comme un objet durant l'exploitation sexuelle et que cette perception peut avoir été internalisée par les survivantes.
- Alors qu'il était attendu que les survivantes exercent une plus grande surveillance de leur apparence physique, les résultats ne vont pas en ce sens. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les événements vécus durant l'exploitation sexuelle peuvent mener à des symptômes traumatiques telle que la dissociation. Cette dissociation, notamment de son corps et de son ressenti physique, pourrait expliquer pourquoi ces femmes ont en réalité moins tendance à surveiller leur apparence, comparativement aux femmes de la population générale.
- En plus de souligner la pertinence d'évaluer la présence d'un trouble alimentaire chez les survivantes, les auteurs suggèrent que certaines techniques d'intervention (p. ex. : méditation) pourraient s'avérer prometteuses pour soutenir ces femmes dans la reprise d'un contrôle de leur corps et de ses sensations.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Hayes, L., & Lease, S. H. (2023). Disordered eating among sex trafficking survivors: An application of objectification theory to experiences of extreme objectification. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 1-10.

Pour en savoir plus...

Branscum, C., & Richards, T. N. (2023). The Wrong Rite of Passage : Comparing Sex Trafficking to Other Types of Child Maltreatment Using the National Child Abuse and Neglect Data System (NCANDS). *Victims & Offenders*, 18(3), 399-422.

[Consulter](#)

Gerassi, L. B. et al. (2023). How do providers assess young people for risk of sex trafficking? Observed indicators, follow-up, and assessment questions from a sample of social service providers. *Children and Youth Services Review*, 148, 106906. [Consulter](#)

Krushas, A. E., & Kulig, T. C. (2023). Exploring the Physical, Mental, and Social Health Issues of Sex Trafficking Victims by Stage of Exploitation. *Victims & Offenders*, 18(3), 447-472.

[Consulter](#)

Luna, S., Dianiska, R. E., Winks, K. M. H., Redlich, A. D., & Quas, J. A. (2023). Examining Investigator Strategies for Questioning Suspected Minor Victims of Sex Trafficking. *Journal of Police and Criminal Psychology*. [Consulter](#)

Meza, J. I. et al. (2023). Risk profiles of suicide attempts among girls with histories of commercial sexual exploitation : A latent class analysis. *Child Abuse & Neglect*, 137, 106036. [Consulter](#)

Nous joindre

Pour des questions ou commentaires concernant cette veille scientifique, veuillez nous contacter au vanessa.fournier.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca.

Recherche et rédaction

Vanessa Fournier,
conseillère en développement
de la recherche au CRUJeF

Collaboratrices

Marie-Claude Simard,
chercheuse d'établissement au
CRUJeF

Élyse Granger,
bibliothécaire à l'Université Laval

Révision

Cynthia Ouellet,
agente administrative de la
recherche au CRUJeF

Mise en page

Vanessa Fournier,
conseillère en développement
de la recherche au CRUJeF

Crédit photos © 2024 Tous
droits réservés, Canva

Ce bulletin est rendu possible
grâce à la contribution financière
du ministère de la Santé et des
Services sociaux.

Le contenu présenté dans ce
bulletin est issu d'articles
scientifiques et ne reflète en
aucun cas l'opinion de l'auteur.